



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Lille, le 27 janvier 2017

Communiqué de presse

BILAN DE LA SECURITE ROUTIERE DANS LE NORD EN 2016 : MOINS D'ACCIDENTS, MOINS DE BLESSES MAIS PLUS DE TUES



L'année 2016 présente un bilan contrasté avec une nouvelle **augmentation (+2 %) de la mortalité routière** mais une **diminution significative des accidents (-12 %) ainsi que des blessés (-16 %) et des blessés hospitalisés (-21 %)**.

Le **taux de décès** par million d'habitants sur les routes du département **demeure toutefois un des plus faibles de France** : 40 tués par million d'habitants dans le département contre 52 au plan national et 71 en Belgique (2014). Il progresse cependant rapidement puisqu'il était de près de 26 en 2013 (69 morts) et près de 33 en 2014 (85 morts).

Le Nord représente 3,0 % des décès recensés au plan national (104 sur 3 469) alors qu'il concentre 4 % de la population française.

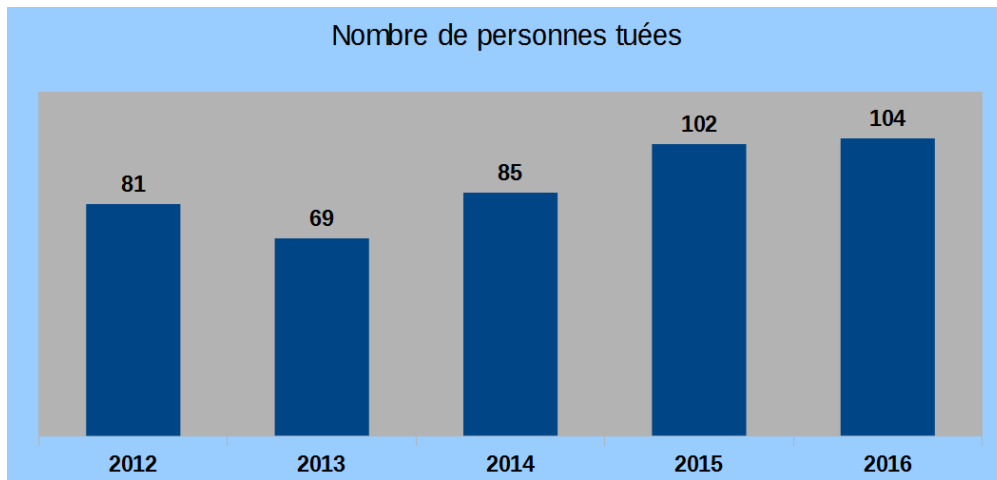
Michel Lalande, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord, déplore l'indifférence généralisée face au constat de la remontée de la mortalité routière. Parce les accidents de la route ne sont pas une fatalité, il appelle chacun à une prise de conscience et à un changement de comportement. Il a par ailleurs demandé aux services de l'Etat en charge de la prévention une stratégie d'adaptation aux évolutions constatées et aux forces de l'ordre une tolérance zéro. Les sous-préfets sont mobilisés dans chacun des arrondissements.

En 2016, la Coordination Sécurité Routière de la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) a participé à la réalisation de plus de 200 actions de prévention. Elle a subventionné 49 projets pour un montant de près de 96 000 euros au titre du plan départemental d'actions en faveur de la sécurité routière (PDASR). La « Maison de la Sécurité Routière », son centre de ressources, s'est engagée sur 60 actions, avec la mise à disposition de ses matériels (simulateur deux-roues motorisé, lunettes alcoolémie, parcours drogue et somnolence, affiches et dépliants) et un appui pédagogique aux porteurs de projets avec notamment la mise à disposition d'intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR) ou inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière (IPCSR). Ces différents intervenants ont participé à 44 actions. Du nouveau matériel a également été acquis (réactionmètre, valise alcool) pour compléter l'offre mise à disposition.

Une augmentation de la gravité des accidents : moins d'accidents, mais plus de tués	p. 2
La mortalité routière des usagers de deux-roues motorisés en hausse	p. 2
Les 25-44 ans particulièrement touchés	p. 3
L'augmentation des accidents mortels impliquant les poids lourds	p. 4
Des comportements inadaptés à l'origine de la majorité des accidents	p. 4

UNE AUGMENTATION DE LA GRAVITE DES ACCIDENTS : MOINS D'ACCIDENTS, MAIS PLUS DE TUES

101 accidents mortels (+9 par rapport à 2015) ont été recensés dans le Nord en 2016. La progression des victimes est continue pour la troisième année de suite, avec **104 personnes ayant perdu la vie sur les routes** du département contre 102 en 2015. C'est aussi la deuxième fois que le nombre des 100 tués est dépassé. Trente-cinq décès supplémentaires sont enregistrés par rapport en 2013, année la plus favorable, avec 69 tués.



En 2016, les **accidents corporels** ont été **moins nombreux** : 1 168 contre 1 321 accidents en 2015, soit une diminution de -12 % (153 accidents en moins). Le nombre de **personnes blessées** enregistre une **diminution** plus importante : 1 341 dont 788 hospitalisés (chiffres provisoires) contre 1 602 blessés dont 993 hospitalisés.

LA MORTALITE ROUTIERE DES USAGERS DE DEUX-ROUES MOTORISES EN HAUSSE

En 2016, **près d'un mort sur deux est un usager d'un véhicule automobile** (49 % du nombre de morts contre 52 % en 2015).

En 2016, la **mortalité routière des motocyclistes est en hausse**, avec 20 victimes contre 15 en 2015 ainsi que celle des piétons, avec 21 tués en 2016 contre 20 en 2015, des cyclomotoristes, avec 6 tués en 2016 contre 5 en 2015 et des usagers poids-lourds, avec 2 tués en 2016 contre 1 en 2015.

L'**augmentation la plus significative** en part des tués concerne **l'ensemble deux-roues motorisés** motocyclistes et cyclomotoristes qui représentent 25 % des tués en 2016 contre 20 % en 2015. Avec un total de 26 tués, les deux-roues motorisés enregistrent le nombre de décès le plus élevé observé sur la période 2012-2016.

Les **accidents mortels** avec un **deux-roues motorisé sans autre véhicule ni piéton** sont **largement majoritaires**. **16 personnes**, 12 motocyclistes sur 20 et 4 cyclomotoristes sur 6, ont été **tuées seules sans conflit**. Parmi les causes de responsabilité des motocyclistes, la vitesse excessive est majoritaire avec 9 accidents sur 17.

Avec **21 piétons décédés** en 2016 dans le département contre 20 en 2015, le chiffre de 20 tués est atteint ou dépassé pour la troisième année consécutive depuis 2014. Cette tendance s'affirme après un total enregistré inférieur à 20 décès sur une période de 6 années consécutives (2008-2013). Les **personnes les plus touchées** sont les **seniors** et plus particulièrement les plus de 70 ans, avec 10 décès. Ce chiffre est multiplié par 2 par rapport à 2015. Un piéton sur 3 est décédé dans des accidents avec alcool et/ou stupéfiants. Les piétons sont aussi impactés par leur propre consommation d'alcool : 15 % des piétons tués (3) sont alcoolisés. 2/3 des tués le sont en agglomération. Le **4ème trimestre 2016** a été **particulièrement meurtrier** : près de la moitié des piétons est décédée sur cette période. La mortalité piétonne est plutôt diurne (9/21) et plutôt matinale (10/21) sur les 4 heures du matin entre 7h00 et 11h00. Un piéton tué sur 4 est mort en période nocturne (21h00-5h00). Ces 5 personnes sont majoritairement décédées hors agglomération (4 sur 5).

La **mortalité cycliste recule** avec 4 tués en 2016 contre 7 en 2015.

Comparaison sur 12 mois glissants par catégorie d'usagers tués

Nombre de personnes tuées par catégorie d'usager																
Cumul Usagers tués en année glissante	Piétons		Cyclistes		Cyclomoteuristes		Motocyclistes		Automobilistes		PL		Autres		Total général	Évolution
	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part		
Janvier à Décembre 2016	21	20,2%	4	3,8%	6	5,8%	20	19,2%	51	49,0%	2	1,9%	0	0,0%	104	+2,0%
Janvier à Décembre 2015	20	19,6%	7	6,9%	5	4,9%	15	14,7%	53	52,0%	1	1,0%	1	1,0%	102	
Différence	+1		-3		+1		+5		-2		+1		-1		+2	

LES 25-44 ANS PARTICULIEREMENT TOUCHES

En 2016, 76 tués sur les routes ont plus de 24 ans, 25 avaient entre 18 et 24 ans et 3 avaient moins de 18 ans.

Les **25-44 ans** sont la **tranche d'âge la plus touchée en 2016**, avec 30 tués contre 19 en 2015. Les **jeunes adultes** (25-30 ans) sont massivement concernés avec un **triplément des décès**, soit 15 tués en 2016 contre 5 pour l'ensemble de l'année 2015. Il faut remonter à 2009 (18 tués) pour observer un chiffre supérieur à celui enregistré en 2016. Les automobilistes (8 tués) et les motocyclistes (4 tués) représentent 80 % des décès. Les conducteurs sont présumés responsables dans 13 accidents mortels sur 15, soit près de 9 accidents sur 10. La **vitesse** apparaît comme la première cause avec 5 accidents, suivi du facteur **alcool et/ou stupéfiants** avec 4 accidents, soit 2 accidents mortels sur 3. Les 4 **motocyclistes** se sont **tués seuls** sans conflit. La vitesse excessive est en cause 3 fois sur 4. Les 3 autres personnes décédées sont des **piétons**, toutes **sous l'emprise de l'alcool**.

La mortalité des **jeunes de 18-24 ans augmente** avec 2 décès supplémentaires par rapport à 2015, avec 25 décès soit 24 % des tués, alors qu'ils représentent 10 % de la population du département. Le nombre de tués jeunes augmente parmi les cyclomoteuristes (+2) et les motocyclistes (+2). Leur **présumée responsabilité** est très **importante** : elle est engagée dans 22 accidents mortels occasionnant 19 tués de cette tranche d'âge. Ils sont présumés responsables 6 fois sur 7 en moto et 13 fois sur 14 en véhicule léger. La moitié des accidents mortels moto (3 sur 6) ont pour origine une vitesse excessive. Les produits illicites concernent surtout les automobilistes. Ces produits sont présents dans 5 accidents mortels sur 13.

La mortalité routière des **personnes âgées de 65 ans et plus s'aggrave** en 2016 avec 5 décès supplémentaires (24 en 2016 contre 19 en 2015). Elles représentent près d'un quart des tués pour 14 % de la population du département. La mortalité routière seniors est essentiellement constituée par des automobilistes (11 tués) et par des piétons (10 tués) dont ils constituent la catégorie d'usagers la plus impactée, avec près de la moitié des victimes.

Comparaison sur 12 mois glissants d'usagers tués par tranche d'âge

Nombre de personnes tuées par tranche d'âge													
Cumul Usagers tués en année glissante	0-17 ans		18-24 ans		25-44 ans		45-64 ans		65 ans et +		Total général	Évolution	
	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part			
Janvier à Décembre 2016	3	2,9%	25	24,0%	30	28,8%	22	21,2%	24	23,1%	104	+2,0%	
Janvier à Décembre 2015	8	7,8%	23	22,5%	19	18,6%	33	32,4%	19	18,6%	102		
Différence	-5		+2		+11		-11		+5		+2		

L'AUGMENTATION DES ACCIDENTS MORTELS IMPLIQUANT LES POIDS LOURDS

Par rapport à 2015, le nombre d'**accidents mortels impliquant au moins un poids lourd a plus que doublé**. En 2016, 23 accidents impliquent au moins un poids lourd contre 11 en 2015, occasionnant 24 tués contre 12 en 2015. Il faut remonter 16 ans en arrière, en 2000, pour observer un nombre de tués supérieur (25) dans ce type d'accidents.

9 accidents sur 23, soit 40 % se sont produits sur 3 mois en mai (3), juin (3) et juillet 2016 (3). 5 accidents se sont produits en fin d'année au mois de novembre (3) et décembre (2). Ils se situent largement **hors-agglomération** (19/23). Parmi ces accidents, une majorité (14) se sont produits sur routes à chaussée séparées dont 11 fois sur autoroute (occasionnant 12 tués) et 3 sur routes nationales.

Les conducteurs poids lourds en cas de conflit sont présumés responsables 4 fois sur 10. L'imprudence (non respect des distances de sécurité) et l'inattention (distracteurs) sont la première cause (6 fois sur 10) d'accidents mortels lorsque la responsabilité du conducteur poids-lourd est engagée.

DES COMPORTEMENTS INADAPTES A L'ORIGINE DE LA MAJORITE DES ACCIDENTS

L'analyse de l'accidentologie ne permet **pas** d'identifier des **axes routiers particulièrement accidentogènes**. Elle révèle une répartition des **accidents mortels sur l'ensemble du département, sur les différents types de voiries et sans jour ou créneau horaire plus particulièrement accidentogène**, renforçant les enjeux en termes de prévention et de contrôles par les forces de sécurité.

L'analyse des causes des accidents démontre l'importance des **comportements inadaptés : excès de vitesse, alcool et inattention des conducteurs mais aussi des autres usagers**.

L'association entre **produits illicites** (alcool, stupéfiants) et la conduite de véhicules ou la circulation constitue la **première cause d'accidents mortels** en 2016, avec 24 accidents mortels avec alcool et/ou stupéfiants occasionnant 25 tués, soit près de 1 tué sur 4 (25/104). L'association alcool et stupéfiants a été constatée dans 2 accidents (17 étant concernés par l'alcool et 5 par les stupéfiants).

Ce chiffre provisoire dans l'attente des résultats toxicologiques des accidents mortels du mois de décembre, marque une baisse non négligeable par rapport à ceux enregistrés en 2015 de 36 accidents mortels avec au moins un conducteur en alcoolémie illégale et/ou sous l'emprise de stupéfiants, occasionnant le décès de 33 personnes.

Les accidents mortels sous l'emprise de l'alcool et/ou stupéfiants touchent plus particulièrement les jeunes adultes âgés entre 20 et 35 ans (14 victimes, soit 56 %).

